

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE D'ASNIÈRES-SUR-OISE

Réunion du Conseil Municipal

(Exécution de l'article 48 de la loi du 5 avril 1884)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira
en Mairie, en séance ordinaire

LE JEUDI 4 AVRIL 2024 À 20H00

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 4 AVRIL 2024

- 1- Désignation d'un secrétaire de séance
- 2- Procès-verbal du 1^{er} février 2024
- 3- Décisions du Maire
- 4- Déclaration d'intention d'aliéner
- 5- Création d'emploi non permanent à temps complet suite à un accroissement temporaire d'activité pour l'année 2024
- 6- Ouverture de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) du 25 au 29 août 2024
- 7- Approbation du compte de gestion 2023 du comptable du Trésor
- 8- Compte administratif 2023
- 9- Affectation du résultat de fonctionnement 2023
- 10- Fixation des taux d'imposition 2024
- 11- Vote du budget primitif 2024
- 12- Signature de la convention de partenariat entre la commune et la Communauté de Communes Carnelle Pays de France (C3PF) relative au système intercommunal de vidéoprotection
- 13- Signature de la convention pour la protection, la gestion et la valorisation de l'espace naturel sensible (ENS) d'intérêt départemental « Le Marais de Baillon »
- 14- Renouvellement de la convention d'assistance retraite CNRACL
- 15- Modification des statuts du SICTEUB pour la fiscalisation de la compétence Eaux Pluviales Urbaines et la prise de compétence facultative « entretien » pour l'assainissement non collectif

Le Maire
Eric THERRY

